Confédération paysanne

Syndicats pour une Agriculture paysanne
et la défense de ses travailleur·euses

Programme de la Confédération paysanne

SOMMET DE L'ELEVAGE

DU 1ER AU 4 OCTOBRE 2024

STAND DE LA CONF' (HALL 1, G199)

Pour des campagnes vivantes, *Soyons fermes !*

Cofinancé par l'Union européenne

Cofinancé par l'Union européenne. Les points de vue et opinions exprimés n'engagent que l'auteur ou les auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position de l'Union européenne. Ni l'Union européenne ni l'autorité chargée de l'octroi ne sauraient en être tenues pour responsables.

MARDI 11H-12H30

ENJEUX SANITAIRES ET ÉLEVAGE PLEIN-AIR : QUEL RÔLE POUR LA PAC ?

En présence notamment de Stéphane Galais, éleveur breton et secrétaire national de la Confédération paysanne

Le rôle économique de l'élevage en France est primordial en termes d'emploi et de vitalité rurale. Il contribue aussi au tourisme, au développement local, à l'identité du terroir et permet le maintien d'une diversité génétique. Il a un rôle direct dans la fertilité des sols et assure la souveraineté alimentaire.
La politique agricole commune, la PAC, premier budget des politiques publiques européennes, joue un rôle dans le soutien de ces élevages, dont les élevages paysans. Pour des politiques publiques de prévention efficaces face aux maladies animales, la PAC doit orienter ses priorités vers l'élevage paysan qui développe des pratiques favorables à l'acquisition d'immunités (durée d'élevage longues, ouverture sur le monde extérieur, races rustiques, …). Via la PAC mais aussi via sa politique réglementaire, l'Union européenne s'est déjà saisie de problématiques telles que le transport des animaux. La question de la baisse de la densité des élevages et du soutien à l'autonomie des fermes, la dé-spécialisation des productions… sont des outils nécessaires à la maîtrise des risques de maladies et à leur diffusion, notamment via les transports (d'animaux, d'aliments modifiés en usine, de personnel…). L'appui à ces élevages paysans doit se faire par un soutien significatif à l'actif et par des mesures spécifiques, dont une réorientation de la recherche fondamentale vers les origines de l'introduction, de la persistance et de la diffusion des maladies transmissibles. Comment adapter une politique publique ambitieuse européenne dans un contexte de crise sanitaire en élevage ?

MARDI 14H30-16H

GESTION DE L'EAU ET TECHNIQUES CULTURALES SIMPLIFIÉES

En présence de Mathieu Razy, éleveur dans le Rhône

La Cuma des 4 Saisons dont fait partie Mathieu est porteuse d'un GIEE pour améliorer durablement l'autonomie des fermes. Mathieu Razy témoignera des nouvelles pratiques qu'il a pu expérimenter sur sa ferme des Monts du lyonnais dans le cadre de ce GIEE, notamment les Techniques Culturales Simplifiées et leur intérêt en termes d'amélioration du taux de matière organique des sols et de gestion de l'eau.

MERCREDI 11H-12H30

NOUS NE TOMBERONS PAS DANS LE PANNEAU DE L'AGRIVOLTAÏSME

En présence de Sylvain Ratheau, éleveur dans la Nièvre

Le couplage entre production solaire et production agricole est perçu comme un moyen pour développer les énergies renouvelables et apporter un complément de revenu aux agriculteurs. À première vue, «l'agrivoltaïsme » a tout pour plaire. En réalité, cette notion, qui relève du marketing, vise à légitimer un opportunisme foncier et financier dans un contexte difficile pour le monde paysan.

MERCREDI 14H30-16H

POUR UN ÉLEVAGE PASTORAL VIVANT ET CRÉATEUR D'EMPLOIS

En présence de Laurence Marandola, éleveuse en Ariège et Porte-Parole de la Confédération paysanne

Le pastoralisme est un mode d'élevage efficient pour une production qualitative, respectueux du bien-être animal, de l'environnement et de l'humain. Porteur de nombreux services (prévention des incendies, stockage de carbone, entretien des paysages, maintien d'activité dans des territoires ruraux…), le pastoralisme est aussi une solution face au changement climatique : il est urgent de protéger ce savoir-faire !

JEUDI 11H-12H30

POUR DES ABATTAGES PAYSANS ET DE PROXIMITÉ

En présence de Stéphanie Moulin, éleveuse dans la Loire, Nicolas Fanjat, éleveur dans le Rhône et Jacques Alvernhe, consultant spécialisé dans l'abattage paysan

Face aux déséquilibres géographiques engendrés par l'industrialisation de l'abattage des animaux d'élevage, l'abattage mobile, paysan ou de proximité est vu comme un levier permettant de sécuriser l'activité de production tout en répondant aux attentes des éleveur.se.s en termes d'autonomie, de traçabilité et de bien-être animal. La Confédération paysanne défend la réappropriation des abattoirs par les éleveur.se.s.

JEUDI 14H30-16H

ENGRAISSEMENT : LES ATOUTS DE L'ENGRAISSEMENT À L'HERBE

En présence d'Hervé Lacalmontie, éleveur dans le Cantal et Soline Boussaroque, animatrice à la Cant'Adear

Dans le contexte économique et environnemental actuel, la réduction des intrants et la maîtrise technique et économique de sa production est plus que jamais une nécessité. Développer la finition des animaux sur la ferme permet de gagner en autonomie et de mieux valoriser sa production. Lors de cette causerie, nous parlerons pratiques, génétique, qualité de la viande, alimentation, astuces de finition, critères d'évaluation de la qualité d'engraissement et valorisation auprès des acheteurs.

JEUDI 18H-19H30

RACES LOCALES : DES RACES LOCALEMENT ADAPTÉES

En présence de Marc Pousin, éleveur de Maraîchines dans les Deux Sèvres, de Daniel Odeau, éleveur de Saosnoises dans le Loir-et-Cher, d'Alice Courouble, éleveuse de Highland dans l'Ain et d'Alain Gueringer, éleveur de Ferrandaises dans le Puy de Dôme

La domestication des espèces naturelles a permis de créer une très grande diversité de races fermières adaptées à un contexte territorial local. Cette biodiversité animale domestique est aujourd'hui menacée par la spécialisation de la production et l'industrialisation de notre système agricole. Il importe de sauvegarder et valoriser ces races locales, source de réponse à des enjeux sanitaires, environnementaux, économiques et sociétaux.

VENDREDI 11H-12H30

LIBRE-ÉCHANGE : QUELLE RÉPONSE FACE À LA CRISE APICOLE ?

En présence de la Fédération Française des Apiculteurs Professionnels

La France produit en moyenne 20 000 tonnes de miel pour une consommation annuelle française de 45 000 tonnes. Pourtant, aujourd'hui les apiculteur.trice.s n'arrivent pas à écouler leur miel. Les négociants français ont rempli leurs entrepôts de miels importés à bas prix et ils refusent désormais l'achat de miel français. Ces miel d'imports sont achetés en moyenne moins de 2€/kg contre 10€/kg pour un miel français similaire. Pour sortir l'apiculture de cette crise, la Confédération paysanne demande la fin des accords de libre-échange et l'instauration de prix minimum d'entrée.

APÉRO PAYSAN TOUS LES JOURS DE 11H À 12H30